



Cette chartre témoigne de l'engagement de AVRIL SUPERMARCHÉ SANTÉ envers un développement durable, qui s'engage à réaliser ses activités de manière toujours plus écoresponsable en respectant l'équilibre entre la justice sociale, la préservation de l'environnement et le progrès économique.



Notre organisation s'engage à réaliser ses activités de manière toujours plus écoresponsable. Nous avons rejoint le GRAND MOUVEMENT ÉCORESPONSABLE^{MC} du Conseil des Industries Durables pour favoriser, accélérer et faciliter l'intégration des principes de développement durable à notre modèle d'affaires et souhaitons contribuer activement à bâtir un monde meilleur, sans compromettre celui des générations futures.

Nous encourageons aussi nos fournisseurs, clients et sous-traitants à mettre en œuvre une culture organisationnelle qui intègre l'écoresponsabilité et souhaitons influencer positivement les activités de l'ensemble de la chaîne de valeur liée à nos produits et services.

L'approche globale que nous avons adoptée s'inspire des référentiels internationaux reconnus en matière de responsabilité sociétale des organisations et de gestion du développement durable, tels qu'ISO 26000, le guide BNQ 21000 et les lignes directrices pour la reddition de comptes du Global Reporting Initiative (GRI).

La réflexion stratégique, l'élaboration et la mise en œuvre des actions qui en découlent, intègrent également les 16 principes de développement durable qui figurent au cœur de la Loi sur le développement durable du Québec.

Notre initiative vise à contribuer à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations-Unies (ONU), selon nos différents enjeux organisationnels et sectoriels.



NOTRE DÉMARCHE ORGANISATIONNELLE

Dans le cadre de la démarche de planification stratégique entamée en adhérant au Programme ÉCORESPONSABLE^{MC}, un diagnostic organisationnel a permis de porter un regard sur la prise en compte du développement durable dans les pratiques de gestion de notre organisation et d'identifier les enjeux à adresser dans une perspective de progression et de meilleure performance globale. Nous nous sommes aussi dotés d'un Plan écoresponsable pour structurer notre stratégie et sa mise en œuvre efficace pour les années à venir.

NOTRE SCÉNARIO ÉCORESPONSABLE POUR 2030

Avril Supermarché Santé s'engage à mettre en œuvre des stratégies opérationnelles en lien avec le développement durable au sein de son organisation et auprès de ses parties prenantes.

Nous aspirons à mettre en marché des produits sélectionnés selon des critères rigoureux d'approvisionnement responsable afin d'offrir un service à la clientèle toujours exemplaire.

Nous visons d'être un employeur de choix en offrant des conditions de travail avantageuses et un environnement de travail contribuant au développement d'employés compétents et épanouis.

Nous souhaitons assurer une gestion optimale de nos matières résiduelles et ainsi contribuer à la diminution du gaspillage alimentaire.

En bref, Avril Supermarché Santé, s'engage à être le leader écoresponsable en distribution alimentaire dans ses marchés et à laisser le monde en meilleur état qu'il ne l'a trouvé.

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Afin d'atteindre notre vision soutenue par un développement durable, voici les orientations stratégiques qui précisent notre engagement:

GOUVERNANCE

DES VALEURS FORTES TRADUITES PAR UNE RESPONSABILITÉ SUR LES PRODUITS ENVERS NOTRE CLIENTÈLE ET L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ GLOBALE

ÉCONOMIQUE

DES LEVIERS DE CROISSANCE S'APPUYANT SUR L'INNOVATION, L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE ET LA COLLABORATION

SOCIALE

DES CONDITIONS EXEMPLAIRES, UN LIEU DE VIE FACILITANT LE DÉVELOPPEMENT DES INDIVIDUS ET DES ÉQUIPES IMPLIQUÉES

ENVIRONNEMENTALE


UNE PERFORMANCE RECONNUE DANS LA GESTION DES ALIMENTS, MATIÈRES ET DU BILAN ENVIRONNEMENTAL DE NOS ACTIVITÉS

CHAMPS D'APPLICATION ET RESPONSABILITÉS

La présente chartre s'applique à l'ensemble des employés et dirigeants de l'organisation. Nous renforcerons notre culture organisationnelle par l'amélioration continue. Nous nous engageons à nous conformer aux règles légales applicables dans le (ou les) pays et territoire (s) où nous exerçons nos activités. Nous réaliserons périodiquement une veille sur les enjeux pertinents à notre domaine ou secteur d'activités, impliquerons les ressources nécessaires aux changements et mettrons en place des modes de gestion efficaces. Notre comité écoresponsable a comme mandat d'opérationnaliser notre engagement. Nous sommes responsables de demeurer conforme aux critères de la certification ÉCORESPONSABLE^{MC} et prendrons les mesures adéquates pour s'en assurer.

AUTORITÉ ET ENTRÉE EN VIGUEUR

MAI 2020


FRANÇOIS MÉNARD
Directeur Général

